

Qu'est-ce qu'un Frac ?

Depuis leur origine, les Fonds Régionaux d'Art Contemporain ont trois missions fondatrices : constituer une collection, la diffuser auprès des publics les plus diversifiés et inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Ils ont été créés en 1982 dans le cadre de la politique de décentralisation engagée par l'État et dans la lignée de initiatives visant à rapprocher la création des citoyens.

Ces nouvelles structures inventaient alors un modèle d'institution inédit : des associations cofinancées par l'État et les Conseils régionaux, puis rejointes par d'autres collectivités territoriales, toutes entières dédiées à la démocratisation culturelle et au soutien à la création contemporaine. Chaque FRAC possède une histoire, une collection et un programme d'activités qui lui confèrent aujourd'hui une identité singulière.

Fonds

Les collections constituent aujourd'hui des ensembles de 200 à 3 000 pièces, et chaque FRAC dispose d'un budget d'acquisition annuel pour enrichir sa collection. Si l'acquisition d'œuvres existantes auprès d'artistes ou de galeries reste la voie principale d'enrichissement, de nombreux FRAC acquièrent des œuvres qu'ils produisent eux-mêmes, notamment à l'occasion des expositions qu'ils organisent. Depuis 1982, ce sont plus de 25 000 œuvres qui sont ainsi entrées dans les collections des FRAC. Elles constituent le troisième ensemble public d'art contemporain, après la collection du Centre national des arts plastiques (CNAP) inscrite à l'inventaire du fonds national d'art contemporain (34 450 œuvres postérieures à 1960) et celle du Musée National d'Art Moderne/Centre Georges Pompidou (22 257 œuvres).

Régional

Contrairement aux musées ou aux centres d'art, les FRAC ne peuvent être identifiés à un lieu unique d'exposition.

Patrimoines essentiellement nomades et outils originaux de circulation des œuvres et de connaissance, les collections des FRAC voyagent largement dans leur région, mais aussi en France et à l'international. Ce principe de mobilité les définit comme d'indispensables acteurs d'une politique d'aménagement culturel du territoire visant à réduire les disparités géographiques, sociales et culturelles, et à faciliter ainsi la découverte de l'art contemporain par des publics nombreux. Leur rôle de diffusion conduit les FRAC à présenter simultanément plusieurs projets dans leur région. Ils sont ainsi au centre d'un réseau de partenaires fidélisés au fil des années : musées, centres d'art ou espaces municipaux, écoles d'art, établissements scolaires ou universités, monuments historiques ou parcs, galeries, associations de quartiers et parfois hôpitaux etc. Les FRAC collaborent aussi entre eux à des échanges interrégionaux ou internationaux.

Art Contemporain

Les œuvres présentes dans les collections sont pour l'essentiel postérieures à 1960 et réalisées par des artistes représentatifs de la création française et internationale.

Depuis l'origine, la majorité des œuvres sont acquises dans un temps réduit après leur création. Les FRAC sont parmi les premiers à acquérir des artistes qui deviennent par la suite des grands noms de l'art contemporain.

Les collections des FRAC ont cette particularité de mettre aussi bien en avant des œuvres d'artistes de renommée internationale que celles d'artistes émergents.

Ainsi, la relation des FRAC aux artistes est caractérisée par l'expérimentation et la continuité car elle va de la production d'œuvres à l'acquisition pour la collection, en passant par l'exposition, la diffusion, la médiation, la publication d'ouvrages et parfois même des résidences.

Tous les médiums sont représentés dans les collections des FRAC : dessins, sculptures, peintures, installations, vidéos, archives de performances, maquettes, œuvres immatérielles, etc.

Aujourd'hui...

Conçus initialement entre 1982 et 1983, avec une vocation expérimentale, un grand nombre des FRAC se sont installés, à partir du milieu des années 1990, dans des espaces très diversifiés (du monument historique à la friche industrielle).

Pour conserver, présenter et diffuser ces collections internationales en mouvement constant, il fallait franchir une étape et disposer de nouvelles capacités. Le FRAC des Pays-de-la-Loire a inauguré cette évolution en 2000. Trente ans après leur création, fidèles à l'esprit des FRAC, de nouvelles structures s'érigent dans la ville, avec la responsabilité d'innover, pour mieux donner à voir les œuvres au plus près des publics, pour diffuser des collections aujourd'hui de premier plan. Ce sont les FRAC dits de « Nouvelle génération », ils sont au nombre de six et ont été conçus par des architectes de renommée internationale.

FRAC Provence
Fonds
Régional
d'Art
Contemporain
**Alpes
Côte d'Azur**

20, bd de Dunkerque t +33 (0)4 91 91 27 55
13002 Marseille e infos@fracpaca.org
www.fracpaca.org

Le Fonds régional d'art contemporain est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la communication / Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est membre de Platform, regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et membre fondateur du réseau Marseille Expos.